

Le genre de l'émancipation ouvrière

Extraits

Rolande Pinard

Number 799, November–December 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/89312ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pinard, R. (2018). Le genre de l'émancipation ouvrière : extraits. *Relations*, (799), 39–40.



LE GENRE DE L'ÉMANCIPATION OUVRIÈRE

EXTRAITS

Rolande Pinard, sociologue, membre du comité de rédaction de Relations depuis 15 ans, a fait paraître en octobre L'envers du travail. Le genre de l'émancipation ouvrière (Lux, 2018). Après La révolution du travail. De l'artisan au manager (Presses universitaires de Rennes, 2000 et Liber, 2000 et 2008), elle s'intéresse cette fois à la participation des femmes aux luttes ouvrières comme moyen d'émancipation. Nous publions ici des extraits¹ de sa conclusion.

Rolande Pinard



D'une période historique à l'autre, la situation des femmes des classes laborieuses est restée similaire, malgré une participation toujours croissante au travail salarié. Certaines ont su tirer leur épingle du jeu en se conformant aux règles établies par des hommes, mais la majorité des femmes de la planète subissent toujours le double joug de la domination patriarcale et capitaliste. Les femmes ont été exclues des structures de pouvoir –politique, syndical, etc.– les rendant ainsi invisibles pour l'historien.ne qui confère réalité et durée à l'action. Aujourd'hui, elles y sont plus présentes et c'est souvent un critère décisif d'évaluation de leurs avancées vers l'égalité. Dans cet ouvrage, j'ai plutôt privilégié leur participation aux luttes comme moyen d'émancipation, comme manifestation de leur capacité subjective et intersubjective d'agir dans la société. J'étais davantage intéressée par des femmes-sujets, qui agissent pour manifester leur liberté, que par leur assujettissement et leur participation aux structures et pratiques de pouvoir développées par des hommes. La forme dominante d'égalité femmes-hommes qui est promue revient en effet le plus souvent à consacrer ces pratiques en les ouvrant plus largement aux femmes. La promotion de l'émancipation des femmes par le travail en est un exemple.

Sandrine Rousseau illustre ce phénomène par le biais de deux politiques françaises visant la croissance économique par l'augmentation du salariat féminin. Il s'agit de favoriser l'emploi des femmes en offrant une aide financière (le chèque emploi service universel) pour faciliter la garde des enfants et déléguer certaines tâches ménagères à d'autres femmes, qui deviennent ainsi des salariées. Au lieu de favoriser un partage plus équitable des responsabilités familiales et des tâches ménagères avec les hommes, on marchandise et externalise ces dernières afin que des femmes puissent rattraper leur retard sur les hommes. « Cette perception de l'inégalité pose un problème fondamental qui est la non-remise en cause du modèle masculin d'emploi et de temps de travail. Pour le

dire différemment, les femmes doivent devenir des hommes comme les autres². » La promotion de cette forme d'égalité dans le système tel qu'il est aggrave les inégalités : pour que des femmes puissent aller au travail comme les hommes, on crée pour d'autres femmes des emplois précaires, sous-payés, associés à la dévalorisation des activités domestiques.

[...]

[L]inégalité dans la société n'est pas une question quantitative qui peut être réglée par le rehaussement des conditions d'emploi des femmes –pourcentage de femmes bénéficiant des mêmes conditions d'emploi et de salaire que les hommes, indépendance économique. La recherche de l'égalité en emploi crée de nouvelles inégalités qui rendent plus difficile la solidarité entre femmes, comme c'est le cas entre les femmes et les hommes.

Dans cet ouvrage, je n'ai pas abordé spécifiquement le rôle joué par le phénomène de la racisation-ethnicisation – crucial dans l'histoire du travail aux États-Unis. Ce phénomène mérite une analyse séparée, car les différentes formes de la domination et de la discrimination donnent lieu à des expériences différentes. Je me contenterai ici de souligner, avec Patricia Purtschert et Katrin Meyer, que tout discours émancipateur est lui-même marqué par une dimension hégémonique, qui apparaît lorsqu'on fait ressortir la particularité inhérente à la norme. « Parce qu'être blanc correspond à la position apparemment neutre, l'exigence de ne pas problématiser la "race" a différentes conséquences : l'expérience que font les femmes blanches de la racialisation, qui n'est pas nommée parce qu'elle est conforme à la norme, est toujours implicitement présente. En revanche, on demande aux femmes de couleur de prendre leurs distances par rapport à leurs propres expériences afin de pouvoir s'identifier à la position des Blanc.he.s³. »

C'est ce que dénonce bell hooks tout au long de son ouvrage publié en 1984, à partir de son expérience de femme noire avec des féministes blanches. Celles-ci, note-t-elle, ont



commencé à inclure une critique du racisme dans leurs discours, mais « non pas parce que des femmes noires avaient attiré l'attention sur ce fait (cela avait été fait dès les débuts du mouvement), mais à la suite de l'apport de femmes blanches venant valider ces discussions, un processus révélateur du fonctionnement même du racisme⁴. » Mon analyse étant consacrée aux rapports des femmes au travail, sans référence à la couleur de leur peau, l'analyse et les conclusions s'appliquent à des femmes blanches. Cela ne les invalide pas, mais il faut rappeler qu'elles reflètent la particularité inhérente à la norme, qu'elles n'épuisent pas le sujet.

En même temps, mon analyse critique du travail et de l'emploi est fondée sur le fait que toutes les femmes (blanches) n'en font pas la même expérience. Cette analyse me mène à conclure que l'accès des femmes au travail – à l'activité rémunérée subordonnée à un.e employeur.e – ne peut être associé à leur libération comme l'affirme Margaret Maruani : « Dans le monde du travail, l'égalité des sexes piétine. Les femmes sont toujours embourbées dans un marécage d'inégalités stagnantes et rebelles. En matière de liberté, en revanche, le chemin parcouru est immense : *l'accès de la majorité des femmes à l'autonomie économique* est une conquête vers la liberté. Une conquête inachevée, mais tangible, évidente, attestée. Le débouché actuel – et provisoire – de la féminisation du salariat n'est pas l'égalité des sexes, mais la liberté des femmes⁵. »

Si l'égalité entre les sexes piétine, celle entre les femmes recule. La féminisation du salariat et l'augmentation de l'offre de force de travail qui s'ensuit ont plutôt provoqué une baisse dans le traitement des hommes, ce qui a entraîné une certaine égalité dans l'exploitation. Mais il reste que, pour les femmes, sous le régime d'emploi en vigueur dans les pays occidentaux, l'égalité du point de vue de l'emploi ne peut que signifier être inégalement égales. Quant à la liberté des femmes, de quelle liberté, et de quelles femmes parle-t-on ? Dans le cadre de la mondialisation capitaliste, on peut difficilement soutenir que la majorité d'entre elles à travers le monde ont accédé à l'autonomie économique. L'extension de l'exploitation du travail

provoquée par les délocalisations d'entreprises vers des pays du Sud, le recours à une main-d'œuvre migrante sans droits de citoyenneté, notamment pour accomplir les tâches domestiques dont des femmes nanties du Nord se sont émancipées, ne peuvent être associés à un débouché sur la liberté des femmes. Manifestement, cette évaluation de Maruani reflète la particularité inhérente à la norme de femmes blanches de pays dits riches. Mais même là, la marche des femmes salariées vers la liberté apparaît bien illusoire, compte tenu des transformations du travail et de l'emploi dont il a été question dans cet ouvrage.

[...]

Ce n'est que comme membres de communautés politiques que les êtres humains peuvent revendiquer et exercer des droits. Les femmes n'ont pas des droits en tant que femmes, ni en tant qu'êtres humains mais en tant que membres d'une collectivité politique. C'est ce qui leur a été historiquement nié. [...]

« L'émancipation, c'est la sortie d'une minorité. [...] Émanciper les travailleurs, ce n'est pas faire apparaître le travail comme principe fondateur de la société nouvelle, mais faire sortir les travailleurs de l'état de minorité, prouver qu'ils appartiennent bien à la société, qu'ils communiquent bien avec tous dans un espace commun ; qu'ils ne sont pas seulement des êtres de besoin, de plainte ou de cri, mais des êtres de raison et de discours, qu'ils peuvent opposer raison à raison et construire leur action comme une démonstration⁶. » Jacques Rancière rappelle ici que l'émancipation des travailleurs – mais aussi des travailleuses, des femmes – est un phénomène radicalement différent de l'émancipation *par* le travail. Rancière affirme que l'émancipation, comme sortie d'une minorité, implique de partir de l'égalité, pour la prouver. « Qui part à l'inverse de la défiance, qui part de l'inégalité et propose de la réduire, hiérarchise les inégalités, hiérarchise les priorités, hiérarchise les intelligences et reproduit indéfiniment de l'inégalité⁷. » [...] La preuve de l'égalité comme exercice de la liberté doit toujours être mise en acte pour exister. C'est un acte par lequel ceux et celles qui ne sont pas comptés se manifestent, deviennent visibles, sortent du privé où on les a enfermés. C'est là le plus grand apport des mouvements féministes. L'égalité est une manifestation politique, pas un gain économique.

[...] ©

1. Les extraits sont tirés des pages suivantes : 344-345, 348, 351-354.
2. S. Rousseau, « L'égalité hommes-femmes : un outil d'augmentation générale du temps de travail ? », *Revue française de socio-économie*, n° 2, 2008, p. 5.
3. P. Purtschert et K. Meyer, « Différences, pouvoir, capital. Réflexions critiques sur l'intersectionnalité », dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, p. 133.
4. b. hooks, *Feminist theory, from margin to center*, Boston, South End Press, 1984, p. 51.
5. M. Maruani, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2003, p. 108 (je souligne).
6. Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 2004, [1998], p. 90.
7. *Ibid.*, p. 95.